



Communiqué de presse
Paris, le 13 décembre 2007

GECINA a pris connaissance de la décision de l'Autorité des marchés financiers, publiée ce jour, de non-conformité de l'OPRA qu'elle a déposée le 22 novembre 2007.

GECINA va examiner en détail, avec son Conseil d'Administration, le contenu précis de cette décision, sa portée et ses conséquences pour la Société.

GECINA fera part de ses commentaires une fois cette analyse menée à bien.

Contact GECINA :

Régine WILLEMYNS

Tél : 33 (0)1 40 40 62 44

Contact presse :

KEIMA Communication

Alix HERIARD DUBREUIL

Tél : +33 (0)1 56 43 44 62

alix.heriard@keima.fr

